

***Le Cap, Afrique du Sud, 1<sup>er</sup> mars (Infosplusgabon) - La Fondation Nelson Mandela a dans son viseur le drapeau sud-africain de l'époque de l'Apartheid, dont elle souhaite l'interdiction.***

Dans une requête au "tribunal pour l'équité", la Fondation réclame une ordonnance qui interdise effectivement aux citoyens de faire flotter ce drapeau qui a été remplacé quand Nelson Mandela est devenu le premier président démocratiquement élu du pays.

Ce drapeau était brandi par des fermiers blancs qui manifestaient contre des meurtres sur les propriétés agricoles en octobre dernier.

La Fondation estime que le déploiement de ce drapeau ravive la douleur de millions de Sud-Africains noirs qui ont subi l'Apartheid et continuent à se battre contre ce qu'il en reste.

Elle note que les Nations Unies ont déclaré l'Apartheid "crime contre l'humanité" en 1974.

"Les expositions délibérées de symboles de l'Apartheid sont une célébration de ce crime et une humiliation de ses victimes", a indiqué la Fondation.

Un groupe sud-africain de défense des droits de l'Homme, AfriForum, a déclaré que s'il refuse de défendre l'ancien drapeau, il ne devrait néanmoins pas être interdit.

FIN/INFOSPLUSGABON/IUO/GABON 2018

© Copyright Infosplusgabon